Prix à l'innovation broyard 2025: FAQ

1) Qu'est-ce que le Prix à l'innovation broyard (PIB) ?

Le PIB est un concours qui veut mettre en lumière des projets d'innovation dans la Broye. Il a lieu tous les 2 ans. Le PIB a pour objectif de récompenser des projets récemment réalisés, des projets en cours de réalisation et des projets en gestation. Les axes des projets d'innovation peuvent être de différentes natures : économique, social, environnemental, scientifique, culturel, etc. mais doivent impérativement avoir un impact positif sur la Broye.

2) Pourquoi avoir créé le PIB?

Dans les médias et la politique, la Broye apparaît souvent comme une région avec du potentiel mais qui ne l'exploite pas assez. Le PIB a pour but de changer cette vision par un encouragement et un soutien à des idées originales pouvant contribuer au développement et au rayonnement de la Broye.

3) A qui s'adresse le PIB ?

Le PIB s'adresse aux personnes physiques et morales (entreprises, start-up, associations, groupes de personnes, personnes) dont les projets ont un impact sur le développement de la Broye.

4) En quoi consiste le PIB ?

Le jury décide des lauréats. Le Prix sera officiellement remis durant l'automne 2025. La dotation du PIB 2025 comporte CHF 25'000.--, grâce à un partenariat entre :

- La Mobilière agence La Broye, par son Agent général, Monsieur Philippe Arrighi ;
- La banque Raiffeisen de la Broye, par son Président de Direction, Monsieur Olivier Cachin ;
- Groupe E SA, par son Directeur Marketing, Monsieur Urs Vogt ;
- La COREB

5) Quels sont les critères?

Pour faire son choix, le jury du PIB s'appuiera sur les critères suivants :

a. Bénéfices potentiels pour la Broye ;
b. Crédibilité/pertinence ;
c. Caractère innovateur et créatif ;
d. Impact en termes de durabilité économique, sociale et environnementale ;
e. Coûts et viabilité du projet ;
f. Clarté du dossier.

6) Que doit contenir le dossier de candidature ?

a. Le formulaire de candidature dûment rempli ;
b. La déclaration sur l'honneur (art. 8 du règlement) ;
c. Le projet présenté en détail ;
d. Les éventuelles annexes.

7) Quelles sont les modalités de participation ?

Les candidats intéressés par le PIB sont invités à adresser leur candidature, par voie électronique ou postale, d'ici au **…,** à « Prix à l'innovation broyard » p.a. COREB, Rue de Savoie 1, Case postale 84, 1530 Payerne, ou à l'adresse électronique : info@coreb.ch. La participation est gratuite. La COREB se tient à disposition pour toute information complémentaire.

8) Informations complémentaires.

Pour plus d'informations visitez le site internet : **…**